quen. Il venait à l'infirmerie les soins de pansement nécessaires et fut transporté à l'hôpital Saint-Antoine, où l'amputation des jambes a été faite dans la soirée. L'état du blessé était très inquiétant.

Le malheureux n'a pu donner aucun détail ; on ignore quelle est la machine qui l'a tamponné.

Gabriel Deqiem est âgé de 40 ans, père de deux enfants ; sa femme tient une épicerie à Marcq-en-Barœul.

Il serait vraiment désirable que les services compétents de la Compagnie du Nord se préoccupent de remédier aux dangers qu'entraîne la circulation des employés à cet endroit ; depuis cinq mois il s'y est produit cinq accidents graves ! Nous n'ignorons point que la question est très difficile à résoudre, cependant il nous paraît impossible d'admettre qu'il puisse exister un emplacement où les employés, que leur devoir d'état y appelle, risquent, à chaque instant, de se faire écraser. La question de la vie d'un homme prime toutes les autres même celle de la rapidité ou de la commodité de la circulation.

L'ABDICATION DE LEOPOLD II. — Cette nouvelle est-elle vraie ? On l'a annoncée, puis démentie. Mais ce qui est incontestable, c'est que si le Roi des Belges est culbuté contre le rhume, la bronchite et la grippe, c'est grâce aux Pastilles Poncelet dont Sa Majesté fait un constant usage (20 années de succès).

ROUBAIX

Au jour le jour

Je savais bien, en écrivant mon article sur les « Pinchonneux », que les socialistes ne seraient empressés de protester et auraient crié à la calomnie, affirmant leur abnégation désintéressement.

Les socialistes n'aiment pas qu'on démasque leurs batteries ; ils sont furieux lorsqu'on dévoile leur manœuvre, toujours la même, du reste. Elle consiste à feindre une grande préoccupation des intérêts des ouvriers pour capter plus facilement la voix de ces derniers... et les rouler ensuite.

Ils nous ont déjà donné un joli échantillon, de leur manière de défendre la classe ouvrière. Durant deux lustres, ils ont occupé la mairie. Je leur demande ce qu'ils ont fait, pendant cette longue période, pour leurs « chers travailleurs ».

Jeter l'argent par les fenêtres, au profit seulement de leurs parents et de quelques amis politiques ; passer, avec la Compagnie des Tramways un contrat désastreux pour la ville ; refuser des ressources supplémentaires à l'administration du Bureau de Bienfaisance qui en avait besoin pour soulager un accroissement de misère; gaspiller en un rien de temps l'important reliquat que leurs prédécesseurs avaient su réaliser ; creuser un trou d'un demi-million dans la caisse de la ville... et saluer brusquement la compagnie, laissant à ceux qui prenaient leur succession le soin de se débrouiller au milieu de l'inextricable gâchis créé par eux. Telle fut leur œuvre.

Pour les ouvriers, ils n'amorcèrent même pas une réforme, ils n'apportèrent pas une amélioration.

Ils sont maintenant impatients de recommencer. Ils croient que le temps a effacé les traces de leur passage néfaste à la mairie et ils essayent de se donner une fois encore pour les amis, les défenseurs du peuple, avec le secret espoir de le jouer une fois de plus.

Aussi paraît-il à croire que j'ai eu raison de crier casse-cou aux « pinchonneux ».

Le dépit avec lequel l'organe des socialistes a accueilli mon avertissement prouve, d'ailleurs, plus que tout le reste, que je ne me suis pas trompé.

L' « Egalité » se récrie donc et déclare qu'en défendant les « pinchonneux » — ai bruyamment qu'ils paraissent être les seuls à s'occuper de la question — ses amis n'ont pas la moindre visée électorale.

L' « Egalité » me permettra d'en douter. Et l'expérience renforce singulièrement mon incrédulité.

La feuille collectiviste, comme tous les farceurs de la Sociale, du reste, a tellement l'habitude de ce genre de réclame, à l'usage des gogos, que, tout en affirmant le dédaigner, elle s'empresse d'en faire usage quelques lignes plus loin.

« Tout cela, dit-elle, parce que M. Coupez, avant M. Grousseau, s'occupa des fils de Belges. Tout cela parce que Brifhaut dévança M. Motte à la Préfecture. »

Veille bien le prélude des affiches de la prochaine période électorale. Les socialistes, qui n'ont l'air de rien pour le moment, sortiront alors leurs interventions en faveur des fils de Belges et des pinchonneux, que d'autres, avec moins de bruit, auront défendus beaucoup mieux, et ils chercheront ainsi à réaslsir la confiance que les ouvriers roubaisiens leur ont retirée, après expériences faites.

Mais, pas plus les « pinchonneux » que les autres ne se laisseront prendre aux pièges grossiers que, dès maintenant, les socialistes leur tendent.

Ceux-ci ont assez dupé les gens pour qu'on soit définitivement guéri de l'envie de les voir à l'œuvre.

Une autre phrase est à relever dans la réponse de l' « Egalité ». C'est une deuxième façon de montrer que, sous leur empressement à accaparer le mouvement de protestation en faveur des « pinchonneux », les socialistes ne poursuivent pas le moins du monde un but politique.

La feuille guesdiste, pour bien faire savoir que, soyez, ses amis défendent les amateurs d'oiseaux et méritent, en retour, la reconnaissance électorale de ces derniers, affirme sans sourciller que la «Croix» se moque des « pinchonneux ».

Le mensonge ne coûte pas beaucoup à l' « Egalité ». Elle en fait usage, chaque jour, avec une extrême désinvolture.

La « Croix » se moque si peu des « pinchonneux » que, dans le début de mon article, je prenais parti contre l'arrêté préfectoral. Et le lendemain, O. Scie, dans les Petits Feuillets de son « Block-Notes », projetait à son tour, demandant au Préfet de laisser tranquilles les amateurs d'oiseaux.

On savait déjà à quoi s'en tenir sur la valeur des affirmations de la feuille socialiste.

Nous voilà mieux fixés encore.

JEAN DE L'ERMITAGE.

PINCHONNEUX

Réjouissez-vous !

Nous apprenons avec plaisir qu'à la suite des démarches faites à la Préfecture par M. Eugène Motte, M. le Préfet vient de décider de laisser leurs pinsons aux « pinchonneux » et de permettre à ces derniers de continuer leurs concours auxquels ils tiennent tant.

Que va dire l' « Egalité » ? Que vont devenir ses projets d'affiches pour la prochaine période électorale ? Fichue, la réclame ! Ce n'est pas au citoyen Brifhaut, ce n'est pas au citoyen Coupez que les « pinchonneux » vont devoir leur victoire.

Pauvre « Egalité » !

UNE CENTENAIRE

Demain, lundi, se célébrera à Roubaix une fête de famille comme on en voit assez rarement. Il s'agit du centenaire de Mme Grau Liénard.

Mme Grau, née Caroline-Victorine Liénard, naquit le 20 janvier 1808, à Wavrin, commune du canton d'Haubourdin. Elle était la huitième de onze enfants dont, on le pense bien, elle est la seule survivante.

Elle fut élevée dans la pratique des vertus chrétiennes par son père, qui était à la fois, marchand de lin, aubergiste et brigadier.

Le 22 février 1832, elle épousait M. Louis Grau, un tourquennois, et tint tout d'abord, pendant douze ans, une chapellerie dans la Grande-Rue, à Roubaix ; puis elle alla habiter Lille, où elle exploita un commerce de mercerie, pendant que son mari exerçait la profession de voyageur de commerce.

A l'ombre de ce foyer, où, comme au berceau de l'enfance de Mme Grau, toutes les vertus étaient en honneur : huit enfants virent le jour, deux garçons et six filles. Les deux garçons sont morts, ainsi qu'une des filles. Les cinq autres sont : Mme Guilly, Mme veuve Detaille, qui habite Paris, et Mmes Lucien, Alfred et Paul Wei-comme.

Les enfants de la centenaire ont fondé de nouvelles familles chrétiennes, qui ont elles-mêmes donné naissance à une autre génération.

Si bien que, maintenant, Mme Grau-Liénard a quarante-quatre petits-enfants et quarante arrière petits-enfants.

Le nombre de ses descendants s'élève déjà à quatre-vingt-neuf.

Mme Grau-Liénard perdit son mari en 1871. Trois ans plus tard, elle cédait son magasin de mercerie et venait habiter, avec l'une de ses filles Mme Guilly, qu'elle n'a plus quittée depuis. Il y a dix-sept ans, elle vint demeurer rue des Arts, 7, à Roubaix.

La centenaire est gaillarde encore et fort joyeuse. Elle est très parement indisposée.

Elle passe son temps entre la lecture de la messe et de l'office de l'Immaculée-Conception, la récitation du Rosaire et la confection de tricots pour les pauvres. Très souvent ses enfants viennent la voir ; en leur compagnie, elle fait quelques parties de cartes, ou qu'elle aime beaucoup. Elle connaît tous ses arrière-petits-enfants par leurs noms et éprouve un plaisir extrême à les faire sauter sur ses genoux.

Mme Grau-Liénard ne peut plus aller à la messe ; c'est là son plus grand chagrin. Son curé le lui a interdit depuis le jour où elle se blessa en sortant de l'église Saint-Sépulcre.

La centenaire attend avec impatience la journée de demain, où elle se verra entourée de sa nombreuse descendance. Elle partie avec joie de cette fête familiale.

Une messe d'actions de grâces sera célébrée en l'église Saint-Sépulcre, où Mme Grau-Liénard sera conduite en voiture. Puis la centenaire, accompagnée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, se rendra à l'Hôtel Ferraille, où elle recevra ses parents et amis. La fête s'achèvera dans un banquet.

Au moment où Mme Grau-Liénard va doubler le cap de la centaine, nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Les soins dont elle est entourée et, d'ailleurs, sa robuste santé, nous permettent de lui dire encore : « Ad multos annos ».

Victime de son imprudence

UN ENFANT DISPARAÎT ET SE NOIE SOUS LA GLACE

Un terrible accident est survenu, samedi matin, vers 7 heures, au quai de Marseille.

Un enfant de dix ans, Pierre Somaille, dont les parents demeurent rue de Philippville, commit l'imprudence de s'aventurer, à proximité de cette rue, devant le quai de Marseille, sur le canal dont la glace, par suite du dégel, n'offrait presque plus de résistance.

Pierre Somaille voulait-il s'amuser à glisser ou avait-il l'intention d'aller d'une berge à l'autre. On ne le sait.

Toujours est-il qu'un passant, M. Jules Clabeck, boulevard de Metz, cour Dupont-chel, le vit tout à coup s'enfoncer et disparaître complètement sous la glace.

Sans hésiter, M. Clabeck s'élança au secours du jeune Somaille. Mais il ne parvint pas à le retrouver et faillit lui-même être victime de son dévouement. Ce ne fut qu'à grand'peine et aidé d'autres personnes qu'il put remonter sur la glace et regagner la rive.

Quant à l'imprudent enfant, on ne le retira du canal que vers huit heures et demie, après de longues et difficiles recherches.

Son cadavre a été transporté au domicile de ses parents.

Cours universitaires. — Demain lundi, commenceront les conférences de M. le chanoine Bayard, doyen de la Faculté des Lettres, sur la littérature grecque : Histoire de la Tragédie (projections). On peut s'inscrire, 45, rue de Lille.

Le concours international de billard du Cercle St-Michel. — Le Cercle Saint-Michel de Roubaix rappelle aux membres des Cercles et patronages catholiques de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, Croix et Mouvaux, son grand concours international de billard du 26 janvier 1908.

Déjà un grand nombre de cercles et patronages ont répondu à l'invitation qui leur a été envoyée, ce qui fait espérer le plus grand succès. Les inscriptions, accompagnées de la mise qui est de 0,50, sont reçues par M. l'abbé Chavatte, rue d'Alsace, 38, à Roubaix.

Le Comité recevra aussi les adhésions le jour même du concours jusqu'à 8 h. 1/2, car le tirage au sort commencera immédiatement à 9 h. et demie.

Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt de Couchage. — Le Comité de défense nommé par les actionnaires de la Compagnie financière Belge-Française, il y a quelques années, a fait verser à l'œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage la somme de 317 fr. reliquat du compte des sommes encaissées par ledit comité. Voilà donc une affaire malheureuse terminée par une bonne action.

Le Comité adresse aux généreuses personnes ayant eu cette bonne pensée ses plus sincères remerciements en souhaitant que ce bon exemple soit suivi.

La Bastille. — Le Petit Patriote. — L'instituteur Populaire, tract nouveau. — **Albums d'Epinal,** 5, 10, 15 et 25 cent. — **A la LECTURE POPULAIRE,** 28, Grande-Rue.

Concerts publics. — Voici le programme du concert que donnera la société chorale « l'Union des Travailleurs », le lundi 20 janvier, à 8 h. du soir, à l'Hippodrome-Théâtre.

Première partie. — Prière avant la Bataille, Soubre, l'Union des Travailleurs. — Odée, Verdi, M. Hubert Ledoux. — Le Vent, Bonvoisin, M. Clotaire Deworm. — Chansonnette comique, M. François Lepage.

Deuxième partie. — Une Fête à l'Olympe, Dard Janin, l'Union des Travailleurs. — Les Départs, XXX, M. Deworm. — La Reine de Saba, Gounod, M. Ch. Tielmans. — Chansonnette, M. Lepage. — Pièces et policiers, quatuor comique.

3, rue Saint-Georges, Roubaix. — Nous prévenons nos lecteurs que les Magasins de la « Petite Jeannette » préparent en ce moment une Exposition sensationnelle de Blanc pour dimanche prochain, 26 courant et la mise en vente, lundi 27.

A ces postes. — Les rôles relatifs aux droits de visite chez les pharmaciens, etc., et d'inspection des eaux minérales, sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Placage de tous tapissers. Vente de cédrinée chez Marcotte, 3 et 10, rue du Sole, Roubaix.

Un tourneur blessé. — M. Georges Marissal, 24 ans, quai de Roubaix, cour Bouriez, 3, tourneur en bar chez M. Henri Vandamme, contremaître, a eu l'index droit pris entre son outil et la pièce qu'il tournait. Il porte une blessure assez sérieuse dont la guérison nécessitera un repos d'environ 1 mois.

Blessé en nettoyant son métier. — Un soigneur de cardes de chez MM. Lemaire frères et Richardson, M. Henri Parmentier, 19 ans, hameau du Long-Bout, à Hersaux, a eu la main gauche prise entre deux organes de son métier qu'il nettoyait. Il en est résulté un phlegmon qui obligera l'ouvrier à un chômage d'environ 6 semaines.

Serré entre deux métiers. — M. Albert Caquet, 41 ans, rue Daubenton, 121, fileur chez MM. E. P. et Ch. Toulemonde, a été comprimé entre deux métiers tandis qu'il replaçait une corde sortie de son logement. M. le docteur Vanlaer a relevé une forte contusion de la hanche droite, de la jambe et du genou. Il a prescrit au blessé un repos de 3 semaines.

Les tramways tamponnent. — Un car F venant de Lille a tamponné, hier matin, vers 11 heures, une calandre de l'établissement Motte et Meillassoux, que conduisait le domestique Georges Delvoye. La flèche de la calandre a été jetée de côté avec tant de violence qu'elle a renversé un réverbère. Il n'y a pas eu d'autres dégâts.

— Hier matin, le tramway A-316 a tamponné, rue Claude-Lorrain, près de la rue Corot, la voiture de M. Delerolz, fermier à Hem. Ce dernier véhicule a été presque complètement démoli. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Le tramway est sorti absolument indemne de l'aventure.

Les vols de bicyclettes. — Un malfaiteur a dérobé, jeudi soir, dans l'usine de MM. les fils d'Alfred Motte, rue Molière, une bicyclette appartenant à un ouvrier de l'établissement, M. Prudent Soury, 24 ans, échantillonneur à Leurs.

La police a été saisie d'une plainte.

Dans la gueule du loup. — Louis Pierru, 34 ans, chauffeur, sans domicile fixe, se présentait vendredi soir au bureau de la sûreté pour y demander un billet de logement.

Avant de le servir, l'agent Devogle pensa à consulter les fiches et finit par y découvrir le nom de Louis Pierru sous lequel figure cette mention : Frappé d'interdiction de séjour à la suite d'un jugement rendu en 1906, par la Cour d'Appel de Rouen, le condamnant à 18 mois de prison pour coups et blessures.

Pierru fut logé gratis ; mais non comme il le désirait. On l'envoya au violon.

A qui la bouée ? M. Albert Dassié, employé des postes, a trouvé une boucle d'oreilles en or avec perles fines.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING

On peut déposer dès à présent les obligations Anvers 1887 pour le renouvellement de la feuille de coupons qui se fera après le tirage du 10 courant.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 18 janvier

Naissances. — Ferdinand Bonte, rue de Lannoy, 158. — Marie Kestens, rue de Tourcoing, 182. — Marguerite Jovenaux, boulevard de Cambrai. — Madeleine Tourné, boulevard de Cambrai. — Mathilde Declercq, rue Blanchemaille. — Victorine Landrieu, rue Sainte-Elisabeth, 12. — Narcisse Deguse, rue des Filatures, cour Cornil, 5. — Adolphe Wittebrood, rue des Longues-Haies, cour Desrousseaux, 2. — Reine Debodinance, rue du Moulin, 131.

Décès. — Juliette Flipot, 19 ans, propriétaire, rue de la Vigne, 73. — Almédorine Fournier, 69 ans, ménagère, rue de l'Epeule, 222. — Auguste Liévens, 43 ans, tisserand, rue Blanchemaille.

Publications de mariage. — Clottire Marchand, monteur électricien, rue des Champs, 26 et Germaine Masquelier, couturière. — Deryckère Emile, journalier, rue Newton, 23 et Julienne Devaere, soigneuse, rue de l'Ommelet, imp. Vernet, 4. — Henri Théodt, tisserand à Croix et Germaine Mouveaux, rue de Lens, 10. — Achille Blanchard, journalier, rue Chanzy, cour Florin, 3 et Angèle Despinoy, ménagère. — Henri Vanpoucke, employé de commerce, rue Daubenton, 76 et Augustine Alavoine, tailleuse, rue de la Chaussée, 5. — Lucien Dejonghe, marchand-boucher à Lille et Marthe Spriet, s. p., Grande-Rue, 276. — Fernand Lefebvre, s. p., rue Lefebvre-Desgrenaucourt, 38 et Marguerite Selosse, s. p., rue St-Joseph, 3. — Célestin Soete, rue Messonnier, 20 et Marie Eschout, ménagère, rue Ma-Campagne, c. Flamencourt, 1. — Achille Quatannens, corroyeur, rue de Rome, 74 et Berthe Borezée, s. p., rue de Rome, 72. — Louis Debruyne, domestique, rue Newton, 32 et Marie Delreux, ménagère, rue du Tilleul, 101. — Louis Demuynck, tailleur d'habits, rue Heilmann, 13 et Palmyre Herrewyn, encaissense, rue Archimède, 56. — Edouard Vervynckt, tisserand, rue Beaurevoir, 3 et Germaine Raux, tisserande, rue des Longues-Haies, 190. — Julien Vanhecke, poyauteur, rue Bayart, 6 et Jeanne Lebbe, trieuse, rue Bayart, 29.

Ernest Martens, charretier, rue de Mouvaux, 93 et Céline Guidez, bobineuse, rue de Rome, c. Olivier, 3. — Romuald Liagre, rattacheur, rue des Fleurs, c. Desrousseaux, 51 et Marie Duquesne, ménagère, rue Nain, 31. — Jean Thomas, maréchal-ferrant, rue de Tourcoing, c. Mathon, 2 et Maria Van Asch, ménagère. — Aloïse Caveye, garçon boulanger, rue de Flandre, 148 et Modeste Handsaeme, couturière. — Edmond Wuillez, batelier, à Douai et Joséphine Delany, batelière. — J.-B. Crohin, tuilleur de pierres à Solesmes (Belgique) et Marie Fondu, ménagère à Mons. — Arthur Vandenschaegha, journalier à Wattrelos et Adèle Chapuis, soigneuse. — Henri Mean, employé et Joséphine Delerue, s. p. à Hem. — Julien Dieusaert, s. p. et Natalie Vandewalle, s. p. à Lille. — Henri Boulanger, apprêteur et Blanche Déplechin, à Lys. — Louis Poulain, trieur et Jeanne Doublet, s. p. à Hautmontdin. — Fernand Dantonbas, tourneur en fer à Tourcoing et Léonie Wyseur, s. p. — Jules Petit, cafetier et Germaine Couturiaux, ménagère à Tourcoing. — Gaston Lelousey, employé de commerce et Zoé Dubrunfaut, piqûrière à Tourcoing.

WATTRELOS

Un homme est tué par un train

M. Jules Duferte, 29 ans, habitant à la Croix-Rouge à Tourcoing, se rendait hier soir à son travail au peignage Amédée Prouvost, lorsqu'au passage à niveau 160, sur le territoire de Wattrelos, le malheureux fut tamponné et horriblement broyé.

Pendant près d'une heure il demeura sur la voie ; car ce passage est loin de toute habitation. Enfin il fut transporté à l'hôpital de Wattrelos où il ne tarda pas à succomber.

C'est le train de 5 h. 13, de Somain à Tourcoing, qui renversa le brave travailleur, bien noté, très estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Il laisse une veuve et deux petits enfants.

La fraude. — Les préposés des douanes Drnon et Deboudt, de la brigade de la rue de Leers, ont arrêté, pavé des Ballons, vers 4 h. un quart du matin, Damme Joseph, 18 ans, tailleur d'habits, rue de l'Amiral-Courbet, 87, à Tourcoing et Dermesenah Elodie, 17 ans, servante, rue Nadaud, 94, à Wattrelos, qui étaient porteurs de 120 boîtes d'allumettes et de 5 kilos 500 de café vert valeur totale 70 fr. 50.

WATTRELOS. — Du 18 janvier. — Naissance. — Yvonne Plas, Petit-Tournai.

Publications. — Achille Leveugle, portefaix, et Marie Haroux, bobineuse. — Arthur Legley, ouvrier de fabrique, et Louise Lyssens, ouvrière de fabrique. — Henri Horrent, coiffeur, et Hélène Doutreligne, épluchesse.

Mariages. — Hubert Lotebvre, ouvrier menuisier, et Marie Salembier, rentrdeuse. — Victor Ruvenne, camionneur, et Zoé Dufermont, tisserande.

Décès. — Stéphanie Bonenfant, 47 ans, rue Pierre-Catteau, 15. — Fernande Verteneuil, 1 mois, rue du Mont-à-Leux, 517.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tchad Victor VAISSIER

CROIX

Pharmacien de service. — M. Samson, rue de Lille.

La Société de secours mutuels « La Prévoyance de Croix et environs, donnera aujourd'hui dimanche, à 5 h., dans la salle des fêtes, un grand concert à l'occasion du tirage de la tombola organisée par elle au profit de sa caisse de secours. Des artistes distingués prêteront leur concours.

De nombreuses contraventions ont été dressées samedi à la charge des bouchers et charcutiers inscrits à l'arrêté municipal.

Accidents de travail. — Chez Seynave-Dubocage, M. Arthur Fouquenoy, 20 ans, tarauteur, rue Guizot, s'est sectionné l'index droit en rodant un robinet. 20 jours de repos.

— A l'usine à gaz, M. Jean Dewaesche, chauffeur, de Mouscron, est tombé sur une cornue et s'est blessé à l'œil droit. 10 jours.

CROIX. — Naissance. — Rachel Prévost, rue de la Pannerie.

Mariage. — Camille Deporter, domestique, et Berthe Hennebert, ménagère.

WASQUEHAL

La victime de l'explosion qui s'est produite hier à l'usine Eycken-Leroy se trouve dans un état satisfaisant. Comme nous l'avons dit, Gustave Descorte est horriblement brûlé par les jets de vapeur, sur bras droit, à la poitrine, au cou et au menton.

Pour éviter de lui occasionner des souffrances trop cuisantes, le docteur Liénard, qui a visité le blessé, a remis à aujourd'hui dimanche le pansement de ses plaies multiples. Le praticien a déclaré que ses jours ne sont par bonheur nullement en danger, mais qu'il devra se résigner à un repos d'au moins un mois.

Doigt coupé. — Hier, à 10 h. du matin, M. Pierre Durieux, 18 ans, rue de Lille, à Croix, travaillant chez M. Victor Delourme, place de l'Eglise, a eu l'extrémité du pouce gauche et l'ongle coupés par une « jointeuse » dont il avait omis de serrer le frein. Le docteur Bonin lui a prescrit un repos de 12 jours.

CAPELLE. — **Projet d'une coopérative de boucherie.** — Une réunion présidée par M. Lejeune, maire, doit, paraît-il, avoir lieu dimanche prochain, dans le but d'établir une coopérative de boucherie dans le quartier de la Planche-en-Ried. Au moment où celle de Wasquehal (Centre), vient de disparaître, l'idée d'une pareille tentative ne paraît guère heureuse. L'expérience prouve en effet que si les Coopératives de boulangerie ont assez de succès, les Coopératives de boucherie finissent presque toutes par disparaître.

FLERS-BOURG

La prochaine assemblée générale de l'Association Républicaine aura lieu, sous la présidence de M. Louis Lepers, maire, le dimanche 26 janvier courant, à 4 heures du soir, à l'estaminet du « Coin », tenu par Désiré Loth. On profitera de cette réunion pour remettre aux sociétaires leurs cartes pour 1908.

Le comité s'est assuré le concours de M. Romain Lepers-Duquennoy, conseiller d'arrondissement, qui fera une causerie sur les : « Elections municipales de mai prochain. »

Pour terminer, il sera offert aux membres présents une tombola gratuite comprenant de nombreux lots.

Il sera rendu compte des secours consistant en charbon, pain et viande qui sont distribués cet hiver par les soins du comité.

FLERS-BOURG

Doigt écrasé. — M. Jules Grimonpont, 20 ans, rue de Lille, employé comme homme de cave à la brasserie coopérative du Tape-au-Tour, à Mons-en-Barœul, s'est écrasé l'index de la main droite entre une rondelle et un mur. Le docteur qui l'a pansé n'a pu encore se prononcer sur les suites.

CONTRE LE VOL **COFFRES-FORTS FICHET** CONTRE LE FEU
Sur 28, R. Nationale, Lille.

LANNOY

Pharmacien de garde. — M. Dujardin, rue des Bouchers.

Accident de travail. — Un gamin de machine de la filature de lin de M. Parent-Montfort, Achille Ecoknout, 13 ans, à Néchin, avait une gaule à l'intérieur de la main. Par suite du mouvement des presses, cette gaule s'est enflammée occasionnant une plaie qui demandera un repos de 15 jours. Docteur Caudmont.

LYS-LEZ-LANNOY

La Fraude. — Les préposés Darras Cyrille Tures Charles, de la brigade mobile de Roubaix, étaient de service vendredi matin à 6 heures 1/2, à la ruelle Delattre. Ils virent arriver de la frontière deux individus qui paraissaient chargés de fraude et qui prirent la fuite dès qu'ils aperçurent les douaniers.

Ceux-ci parvinrent à les arrêter après une course de 200 mètres. Les ballots abandonnés par les fraudeurs pendant la chasse, contenaient 16 kilos de café vert et 3.000 allumettes. Valeur 51 francs.

Thant Paul et Emile, tous deux hâleurs à Annappes, ont été écroués à la gendarmerie de Lannoy en attendant leur transfert à Lille.

TOURCOING

Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. — La réunion mensuelle aura lieu aujourd'hui dimanche, à onze heures un quart, au siège de la Fraternité (85, rue des Ursulines).

Pharmacies de garde pour le dimanche 19 janvier, à partir de midi. — MM. Brunoau, 2, rue de Lille ; Prevost, 20, rue de la Cloche ; Dubois, 50, rue du Tilleul ; Dujardin, 22, rue d'Anvers ; Verriest, 6, place des Phalempins.

Le Syndicat des Négociants et Courtiers en Houasses de Roubaix-Tourcoing dans sa réunion plénière du 17 janvier, a adopté le vœu suivant, dont communication nous est faite :

Le Syndicat des Négociants et Courtiers en Houasses de Tourcoing-Roubaix, considérant que le marché à terme sur les laines peignées, par des fluctuations produites uniquement par la spéculation pure et le jeu, nuit considérablement à la bonne marche des affaires et met le négoce dans l'impossibilité de travailler sérieusement, attire l'attention bienveillante des Chambres de Commerce et des Pouvoirs publics sur la situation créée par ce marché, et émet le vœu qu'une réglementation judicieuse de cette institution, mette fin à ces mouvements désordonnés qui causent tant de préjudice au commerce et jettent la perturbation dans les affaires.

CHAPELLERIE SEGARD-DEBOURGE,

29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes, Dames et Fillettes, Genre chapelier.

La question du marché à terme. — La Chambre de Commerce de Tourcoing a, dans sa réunion de vendredi, nommé une commission chargée d'étudier les moyens de réglementer les marchés à terme.

Accidents de travail. — Octavie Horrent, 23 ans, rattacheuse, rue de Marengo, 42, plaie de la face dorsale de la main gauche. Docteur Decherf ; repos de 15 jours.

— Marie Deschamps, 15 ans, piqûrière, rue de Calais, 33, effort du poignet droit en soulevant une pièce de drap. Docteur Delcourt ; repos de 15 jours.

— Jean Ryelt, 17 ans, homme de peine, rue du Blanc-Seau, 221, s'est blessé à la jambe gauche en tombant sur un bac de cassette. Docteur Vanlaer ; repos de trois semaines.

— Jules Derudder, 22 ans, fileur, rue des Lilas, 1, au Tourquet, effort lombaire en tirant sur une chaîne de son métier. Docteur Catteau ; repos de 15 jours.

Achetez en confiance à Tourcoing chez J. DECROIX, 10, RUE DE TOURNAI, vos PHONOGRAPHES et CYLINDRES.

Chevaux emballés. — Vers 7 heures 1/2 du soir, à la sortie de la gare aux marchandises, les chevaux attelés au camion de M. Camille Gaudot, marchand de cochons, rue Nationale, pendant que leur conducteur était allé allumer sa lanterne s'enfuirent à toute vitesse par la rue Winoc-Chocqueel. Ils ne furent arrêtés et maîtrisés par des passants que sur la place de l'Est. Il n'y a pas eu d'accident, fort heureusement.

Gare aux mauvais gueux ! — Le mendiant qui proférait des menaces envers les passants est Arthur Brunet, 49 ans, peignoir, sans domicile fixe. C'est, du reste, un habitué de la correctionnelle. Il a eu moins 16 condamnations et le 31 décembre dernier, il sortait de prison où il avait purgé six décades pour, 6 mois. Tandis qu'hier soir il menaçait un jeter sur les passants qui lui refusaient l'aumône, rue de Gand, survint l'agent Jules Wattel qui l'amena au poste. Equinet, après interrogatoire par M. Niédérat, commissaire de police, a été écroué.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 18 janvier

Naissances. — Dewitte Alice, rue du Halot, 6. — Catel Yvonne, rue Amber, 150. — Honoré Gérard, rue d'Austerlitz, 45. — Roussel Mathurin, rue du Blanc-Seau, c. Dirchene, 8. — Dewitte Arthéniga, rue d'Anvers, 75. — Wei-comme Suzanne, rue de Roubaix, 101.

Publications de mariage. — Berry Eugène, douanier en retraite et Lepoutre Marie, cabaretière à Wattrelos. — Cabaud Laurent, rattacheur ; rue de Carvin, 2 et Courtens Marie, doubleuse, rue de Carvin, 8. — Catteau Remy, mécanicien et Raedt Flora, s. p. à Estaimpuis. — Deffrennes Herman, mécleur à Wasquehal et Cocheteux Pélagie, épluchesse. — Delemme Alfred, trieur, rue du Moulin-Tonton, 69 et Vaneke Agnès, à Roubaix. — Delporte Honoré, manœuvre, rue du Flocon, 157 et Beermaert Marie, soigneuse, rue de l'Epinette, 49. — Desmet Charles, employé, rue d'Amiens et Vanoverschelde Marguerite, piqûrière, rue d'Amiens, 62. — Desremaux Louis, cotéier, et Poitier Germaine, s. p. Marcq-en-Barœul. — Desombes Fernand, tourneur, rue du Général-Roussin, 154 et Wyseur Léonie, s. p., rue du Général-Boulanger. — Alfred Evrard, rue d'Armentières, 35 et Parent Sidonie, servante à Roubaix. — Lalong Albert, boucher, rue du Ch.-Bayart et Lounkens Céline, s. p., rue du Château, 47. — Lejeunes Gaston, employé à Roubaix et Dubrunfaut Zoé, piqûrière, rue de Wasquehal, 48. — Marquin Georges, employé, rue de Tournai, 69 et Morlet Jeanne, tailleuse, rue de Paris, 82. — Petit Georges, rue du Château, 23 et Vanhoutte Palmire, servante, rue Winoc-Chocqueel, 35.

Mariages. — Ambiard Aristide, emballeur-expéditeur et Reynaert Marie, dévideuse. — Florin Henri, tisserand et Brouche Yvonne, soigneuse. — Florin Louis, rattacheur et Delbarre Laure, soigneuse. — Honoré Félix, fileur et Trentesaux Madeleine, s. p. — Lallement Paul, ouvrier briquetier et Bornez Prudence, servante. — Lamagie Maurice, cocher et Guilleni Thérèse, s. p.

Décès. — Lemen René, 8 ans, rue des Cartiers, 32.

MOUVAUX

Si c'était vrai?

Atterré par le déplorable effet produit sur toute la population par l'augmentation des contributions, dûe au système du Maire et de la majorité, le Bloc aurait décidé de frapper un grand coup !

Afin de parer cet effet désastreux pour leur élection du mois de mai, nos tristes majoritards, réunis en conciliabule secret, auraient l'intention d'exécuter aussitôt les vœux suivants :

1° On éclairera, dès demain matin, et pendant toute la durée de l'hiver, les rues de Lille et de Roubaix afin de donner satisfaction aux ouvriers qui se rendent à leur travail.

2° On fera des démarches pressantes près de M. le directeur de la Compagnie des Tramways de Lille à Tourcoing pour rendre les cars ouvriers le plus confortables possible, surtout l'hiver.

3° On sollicitera de M. le directeur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing une voiture supplémentaire le matin pour les ouvriers.

4° On donnera plus de publicité à la prime de 10 fr. allouée annuellement aux dix ménages ouvriers les mieux tenus.

5° A la naissance de chaque enfant, dans les ménages indigents, on allouera une prime de naissance de 10 fr.

6° On suppliera M. le Préfet du Nord de daigner accorder à Mouvaux, sans grever le budget de la ville, la faveur pour nos vieillards et nos incurables de toucher au moins 0,50 par jour, 15 fr. par mois, au lieu de 10.

7° On le suppliera même d'épargner nos braves « pinchonneux » et de leur laisser leur unique distraction, qui ne peut nuire à personne, pas même à l'agriculture.

8° On transformera l'éclairage au gaz ordinaire, qui est si défectueux et donne une lumière si faible, par l'éclairage avec manchons incandescents, qui donnent une lumière plus brillante et moins coûteuse et on l'établira même dans les quartiers des Duriez et autres, qui ont vu supprimer par la majorité leur éclairage au pétrole.

9° On expliquera, une fois pour toutes, à l'horloge de clocher qu'elle ne doit plus se laisser déranger par des « bougeons de chaise » ou arrêtée par des « troupeaux de moutons ». A cet effet la clé sera soigneusement gardée, et les « langues trop bien pendues » ne pourront plus la salir de leur bave ! !...

10° Dès le 1er avril, les pioches municipales entameront le sol de tous les trottoirs pour les remettre enfin à neuf, partout, afin de rendre notre chère cité de Mouvaux propre, coquette, agréable aux étrangers et à ses habitants.

11° L'usine Lorthiois continue à empester le quartier des France qui devient complètement inhabitable. — On va remédier dès aujourd'hui à ce terrible fléau par des moyens prompts et énergiques comme ceux déployés contre nos épouses au temps des inventaires ! Brrrr ! !

12° Pour parachever le tout, on réussira enfin à décider M. Gustave Dron qui se dit le « Père des Ouvriers », mêmes ! ! à ne plus leur refuser même un verre d'eau potable, et la mise en exploitation du Bassin des Eaux Potables (Réservoir des Bonnets) pour Mouvaux sera ouverte le 1er Mai à la grande satisfaction des travailleurs.

Toutes ces réformes et celles dont nous parlerons plus tard, plairont sans doute à toute la population mouvaloise ! ! ! !...

Et dire que ce sont nos amis de la minorité qui sont les auteurs de tous ces vœux démocratiques ! ! ! !...

Ah ! Si enfin, nos blacards voulaient s'occuper comme eux des ouvriers au lieu de les exploiter et de les surcharger de contributions !

Oui, si c'était vrai ? ?...

La réunion des hommes. — Hier soir, à 8 h. 1/4, les hommes de la paroisse St-Germain, qui composent la magnifique groupement appelé « La Ligue de défense catholique, se sont réunis à l'église St-Germain comme ils ont la coutume de le faire chaque mois. La température, relativement douce, a favorisé beaucoup cette importante réunion, de sorte que ce fut devant un des auditoires les mieux composés que le conférencier, M. l'abbé Coupé, de Lille, prit la parole.

Le sujet qu'